



## Pays du Forez : accueillir de nouveaux résidents en préservant l'équilibre du territoire, le patrimoine et le cadre de vie

**P**artie centrale du département de la Loire, le Pays du Forez est un territoire partagé entre plaines et moyennes montagnes. Sa périurbanisation s'intensifie et l'influence de Saint-Étienne se ressent jusqu'au sud de Montbrison, l'une des villes principales. Le vieillissement de la population est compensé par une attractivité toujours très forte. Beaucoup de jeunes actifs viennent s'y installer, malgré le déficit d'emplois locaux. Les déplacements domicile-travail sont nombreux en direction de la métropole stéphanoise et la voiture reste le mode de transport privilégié même si le réseau ferroviaire est étendu. Disposant d'un cadre de vie naturel très riche, un des enjeux pour le Pays du Forez est de renforcer l'emploi pour limiter l'impact des déplacements sur la qualité de vie. Pour ce faire, il peut s'appuyer sur une industrie très présente et un réel potentiel en termes d'activités présentes.

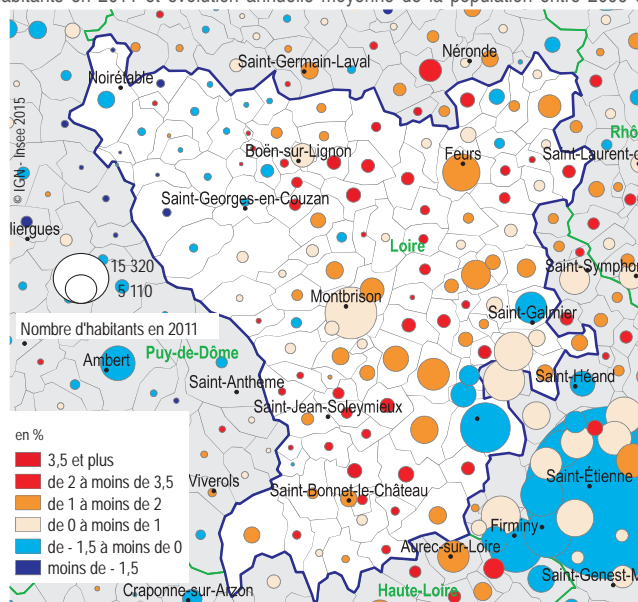
Jean-Pierre Reynaud, Philippe Bertrand (Insee)

En bordure est du Massif central, le territoire du Pays du Forez est situé au cœur du département de la Loire, entre le Roannais et la métropole stéphanoise. Il s'étend sur 2 013 km<sup>2</sup> et compte 133 communes pour 163 000 habitants en 2011. Il correspond en grande partie à l'arrondissement de Montbrison et regroupe huit intercommunalités.

En son centre, la plaine du Forez est traversée par le fleuve Loire, et bordée à l'est par les Monts du Lyonnais. Sa population se regroupe autour de Montbrison (15 300 habitants), ville située au cœur du territoire, ou, plus au nord, à Feurs (7 900 habitants) ou encore à Boën-sur-Lignon (3 200 habitants). Plus au sud, la banlieue de Saint-Étienne s'étend vers Saint-Just-Saint-Rambert (14 100 habitants), Veauce (8 600 habitants) ou Saint-Galmier (5 600 habitants)<sup>1</sup>. À l'ouest du

### 1 Un dynamisme démographique qui se poursuit

Nombre d'habitants en 2011 et évolution annuelle moyenne de la population entre 2006 et 2011



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

territoire, le relief est plus marqué ; le Pays du Forez englobe le versant est du massif des Monts du Forez, dont Pierre-sur-Haute (1 634 m) forme le point culminant de la Loire. Les communes rurales s'étalent ici sur une large surface boisée et montagneuse, avec, parmi elles, les dix communes auvergnates de la Vallée de l'Ance.

### La moitié de la population vit dans une commune sous l'influence de Saint-Étienne

Avec 81 habitants par km<sup>2</sup>, le Pays du Forez est plus densément peuplé que la zone de référence<sup>2</sup> (70 hab./km<sup>2</sup>). C'est un territoire au paysage rural à proximité de la métropole stéphanoise et qui se périurbanise. À la fin des années 1990, le phénomène ne concernait que quelques communes, comme Saint-Maurice-en-Gourgois ou Aveizieux. L'espace périurbain s'étend désormais jusqu'au sud de Montbrison. Actuellement, plus de la moitié de la population du territoire (88 000 habitants) réside dans une commune de la périphérie de Saint-Étienne.

À l'image de la zone de référence, le Pays du Forez connaît un fort dynamisme démographique sur les dernières décennies. Avec 53 000 habitants supplémentaires entre 1968 et 2011, la population a augmenté chaque année en moyenne de près de +0,9 % (contre +0,8 % dans la zone de référence). Cette tendance se poursuit sur la période récente (+1,0 %), alors qu'elle s'accélère dans la zone de référence (+1,2 %). Jusque dans les années 2000, la progression était presque exclusivement due à des arrivées sur le territoire, plus nombreuses que les départs. En revanche, entre 1999 et 2011, le territoire reste attractif (+0,7 % dû à l'apport migratoire) mais l'excédent des naissances sur les décès progresse pour atteindre +0,3 % en moyenne annuelle (contre seulement +0,1 % entre 1990 et 1999).

<sup>1</sup> Les communes d'Andrézieux-Bouthéon et de La Fouillouse ont été intégrées à Saint-Étienne Métropole en 2013. Elles ne font donc plus partie du territoire. D'autre part, la commune de «Les Salles» a été rattachée au Roannais.

<sup>2</sup> Pour chacune des synthèses, le territoire étudié est comparé à un territoire dit "de référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Les territoires de Rhône-Alpes font ainsi partie de l'un des cinq territoires de référence suivants : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural", "les stations de montagne". Le Pays du Forez est comparée au territoire de type "rural". Cette zone de référence est constituée de la Vallée de la Drôme-Diois, de la Drôme des collines, de l'Ardeche Méridionale, des Monts du Lyonnais, d'Une Autre Provence, du Sud Grésivaudan, de la Bresse-Revermont-Val de Saône, du Vals du Dauphiné-Nord Isère, de Bièvre-Valloire, de l'Avant Pays Savoyard Chartreuse, du Beaujolais, du Pilat, du Bugéy et du Pays du Forez.

## 2 Plus de sept mille habitants supplémentaires en cinq ans

Carte d'identité du territoire

	Pays du Forez		Référence		Rhône-Alpes
	2006	2011	2006	2011	2011
Population	155 682	163 212	1 161 190	1 229 289	6 283 541
Poids dans la région (%)	2,6	2,6	19,3	19,6	///
Densité (hab./km <sup>2</sup> )	77	81	67	70	144
Nombre de communes	133	133	1 179	1 179	2 874
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (%)	75,9	75,9	68,0	68,5	88,4
Part des moins de 25 ans (%)	30,1	29,6	30,1	29,8	31,6
Part des 65 ans et plus (%)	17,5	18,1	17,8	18,4	16,5
Indice de jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	1,72	1,63	1,69	1,62	1,92

Sources : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale) et Direction Générale des Collectivités Locales

### Un dynamisme démographique inégalement réparti sur le territoire

La croissance de la population cache des évolutions contrastées. Les intercommunalités Loire Forez, Pays de Saint-Galmier et dans une moindre mesure Feurs en Forez conservent une croissance forte depuis les années 1970. La construction de l'autoroute A72, inaugurée en 1978, a sans aucun doute contribué à cette évolution. Les communautés de communes plus excentrées des Pays d'Astrée, des Collines du Matin et du Pays de Saint-Bonnet-le-Château ont perdu des habitants jusqu'en 1990 mais en gagnent depuis. Enfin les Montagnes du Haut-Forez et la vallée de l'Ance, situées dans des zones montagneuses, bénéficient peu de l'attractivité du territoire ; l'évolution de la population, longtemps orientée à la baisse, semble repartir sur la période récente.

La structure par âge du Pays du Forez est typique d'une zone rurale avec peu de jeunes, qui partent étudier ou rechercher un premier emploi dans les métropoles (15 % de 15 à 29 ans contre 19 % en Rhône-Alpes) et une surreprésentation des personnes de 60 ans et plus (25 % contre 22 % en Rhône-Alpes). D'ailleurs, c'est la population des seniors qui progresse le plus fortement dans le territoire entre 2006 et 2011, avec près de 6 000 personnes supplémentaires (+17 %).

### Un territoire vieillissant mais qui attire de jeunes actifs

Ce vieillissement endogène est quelque peu atténué par le rajeunissement lié aux migrations résidentielles et à l'arrivée de familles. En 2011, les enfants de moins de 14 ans sont 2 000 de plus que 5 ans auparavant (+7 %). Le Pays du Forez est d'ailleurs le seul territoire ligérien dont les effectifs scolaires sont en augmentation (contrairement au Roannais et à la métropole stéphanoise). Entre 2003 et

2008, les mouvements migratoires ont concerné 19 600 arrivées pour 13 900 départs. Les 25-39 ans contribuent largement à cet excédent avec 3 400 personnes supplémentaires, tout comme les moins de 15 ans (+1 500 personnes). Ces échanges sont principalement réalisés avec des communes de l'unité urbaine stéphanoise (8 200 arrivées et 4 200 départs) et plus particulièrement avec la ville de Saint-Étienne. Une personne sur quatre s'installant sur le territoire arrive de Saint-Étienne et une sur cinq le quittant (2 900 emménage dans la préfecture ligérienne. Le Pays du Forez apparaît ainsi principalement tourné vers Saint-Étienne, plutôt que vers Roanne ou l'Auvergne limitrophe.

Les habitants du territoire bénéficient de conditions sociales et de vie relativement favorables. Le revenu net imposable moyen par foyer fiscal est supérieur à celui constaté dans la zone de référence (24 500 euros contre 23 200 euros). De même, la part des personnes vivant avec un bas revenu y est inférieure (11,5 % contre 15,2 % dans la zone de référence ou en Rhône-Alpes). Les ménages les plus aisés sont nombreux dans les zones résidentielles autour de Saint-Galmier et de Saint-Just-Saint-Rambert, ou encore dans la périphérie de Montbrison ou de Feurs. La précarité est en revanche plus présente dans les centres-bourgs de Montbrison, Feurs ou Boën-sur-Lignon.

L'habitat est majoritairement composé de maisons individuelles (79 % contre 74 % dans la zone de référence). Les occupants des résidences principales sont plus souvent propriétaires (72 % contre 67 %). En revanche, le parc locatif social reste limité (7 % contre 10 %). Entre 2011 et 2013, la construction annuelle de logements neufs représente 1,5 % du parc total (1,4 % dans la référence et 1,7 % en Rhône-Alpes). Le logement collectif est

plus présent dans le neuf (30 %) que dans l'ensemble du parc (21 %).

Les besoins en logement diffèrent selon l'âge et la situation économique des habitants. Le développement du logement social et la réalisation de programmes de réhabilitation dans les zones urbaines visent à répondre aux besoins des habitants les moins aisés. Ils devraient également permettre de limiter la désaffectation des familles pour les centres-bourgs au profit des zones d'habitat périphériques.

### Le cadre de vie, un potentiel de qualité à préserver

L'artificialisation des sols progresse au rythme du développement de l'habitat périurbain. Ainsi, les zones urbanisées augmentent (+ 0,2 % entre 2000 et 2006) et s'étendent sur 3,7 % de la surface au sol ; c'est plus que dans la référence (+ 0,1 % et 2,6 % de la surface). Le phénomène se développe au sein d'un territoire où la nature tient une place particulière, et où l'équilibre entre urbanisation et préservation des espaces a tout son sens. Une très grande part de la surface du territoire (82 %) est classée en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), dont près du tiers (32 %) classé en zone d'intérêt pour la conservation des oiseaux (ZICO). Le long de la Loire, l'Ecopôle du Forez abrite une importante réserve ornithologique. En termes de cadre de vie, le label "Pays d'art et d'histoire", obtenu par le Forez en 1998, prouve la richesse du patrimoine local et notamment du patrimoine historique.

La mise en valeur de l'environnement naturel est un enjeu pour l'attrait touristique du territoire. Avec un peu moins de 35 000 lits (soit 27 lits pour 100 habitants), la capacité d'accueil touristique du Pays du Forez reste cependant mesurée (37 dans la référence et 35 en Rhône-Alpes). Elle est constituée pour l'essentiel de résidences secondaires (91 % des lits) et se situe principalement dans l'ouest et le sud du territoire. En zone périurbaine, nombre d'entre elles deviennent peu à peu des habitations principales ; mais dans des zones telles que la Vallée de l'Ance (320 lits touristiques pour 100 habitants), elles constituent un réel potentiel de développement touristique.

L'agriculture est très présente dans le Pays du Forez. Un tiers du territoire est composé de prairies, et au total plus de la moitié de la surface (57 %) est composée de terres agricoles (47 % dans la zone de référence). Les espaces dédiés à

### 3 Beaucoup de maisons individuelles et de propriétaires

Caractéristiques des résidences principales

	Nombre	Pays du Forez		Référence	
		Part en %	Évolution 2006/2011 en %	Part en %	Évolution 2006/2011 en %
<b>Les résidences principales par type</b>					
Maisons	53 321	79,4	///	73,9	///
Appartements	13 484	20,1	///	25,4	///
Autres	356	0,5	///	0,7	///
<b>Les résidences principales par statut d'occupation</b>					
Propriétaires	48 199	71,8	+ 8,5	66,5	+ 9,6
Locataires d'un logement vide non HLM	13 092	19,5	+ 2,9	20,9	+ 7,5
Locataires d'un logement vide HLM	4 241	6,3	+ 10,0	9,1	+ 4,6
Locataires d'un logement meublé	337	0,5	- 24,1	1,0	+ 0,3
Logés gratuitement	1 293	1,9	- 4,8	2,5	- 7,5
<b>Ensemble des résidences principales</b>	<b>67 161</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 6,9</b>	<b>100,0</b>	<b>+ 8,1</b>

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

l'agriculture résistent à la pression foncière. Entre 2000 et 2010, la surface agricole utilisée (SAU) totale diminue certes (- 3 %), mais moins que dans la zone de référence (- 7 %) ou qu'en Rhône-Alpes (- 6 %). 82 % de la SAU est composée de fourrages et superficies toujours en herbe (59 % dans la référence), et la moitié des exploitations sont spécialisées dans l'élevage bovin. La surface moyenne par exploitation (41 hectares) est plus élevée que dans la zone de référence (31 hectares).

En 2010, le territoire compte 2 200 exploitations contre plus de 3 100 en 2000 (- 29 %). Cette baisse est comparable à celle observée dans la zone de référence ou en Rhône-Alpes. Elle est plus marquée pour les orientations bovins-laits (- 39%) que pour celles de bovins-viande (- 19 %), l'élevage d'herbivores restant largement majoritaire (71 % des exploitations). Près de 30 % des exploitations sont engagées dans des démarches Qualité, en particulier deux productions sous Appellation d'Origine Protégée, le vin des Côtes du Forez et la fourme de Montbrison. 19 % des exploitations pratiquent la vente en circuit court, et 13 % une activité de

diversification. Cette économie de proximité contribue au maintien des exploitations.

### De nombreux déplacements domicile-travail vers le bassin stéphanois

En 2011, le Pays du Forez compte 75 600 actifs résidents ; avec parmi eux 6 400 chômeurs, soit un taux de chômage au sens du Recensement de la population de 8,5 % (contre 10,8 % dans la référence et 10,9 % en Rhône-Alpes). Entre 1999 et 2011, avec 11 000 actifs résidents supplémentaires, l'augmentation est plus mesurée que dans la zone de référence (+ 17 % contre + 21 %). Dans le même temps, le nombre d'emplois offerts sur le territoire progresse de seulement 5 200 (+ 12 % contre + 14 % dans la référence) pour atteindre 49 800 emplois. En conséquence, le caractère résidentiel du territoire s'accroît ; le Pays du Forez attire des ménages d'actifs qui travaillent hors du territoire. Les catégories socioprofessionnelles les plus concernées par ce phénomène sont les cadres (57 emplois de cadre dans le territoire pour 100 actifs résidents qui occupent un

### 4 Quatre actifs occupés sur dix travaillent hors de la zone

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	2006		2011	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Actifs occupés (au lieu de résidence)</b>	<b>66 966</b>	<b>100,0</b>	<b>69 160</b>	<b>100,0</b>
Résident et travaillant dans la zone	40 718	60,8	40 567	58,7
<i>dont résident et travaillant dans la même commune</i>	18 200	27,2	17 235	24,9
Travaillant en dehors de la zone	26 247	39,2	28 593	41,3
<b>Emplois dans la zone (au lieu de travail)</b>	<b>49 219</b>	<b>100,0</b>	<b>49 797</b>	<b>100,0</b>
Occupés par des actifs résidant dans la zone	40 718	82,7	40 567	81,5
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	8 501	17,3	9 229	18,5
<b>Nombre d'emplois / nombre d'actifs</b>	<b>0,73</b>	<b>///</b>	<b>0,72</b>	<b>///</b>

(\*) Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans).  
Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011 (exploitation principale)

emploi de cadre) ou les professions intermédiaires (64 emplois pour 100 actifs).

Finalement, plus de deux actifs sur cinq travaillent en dehors de la zone (41 % contre 36 % dix ans auparavant). Chaque jour, 28 600 personnes quittent le territoire et croisent les 9 200 actifs qui viennent y travailler.

La majorité des sorties sont concentrées en direction de communes proches du territoire, Saint-Étienne (35 %) et Andrézieux-Bouthéon (18 %) principalement. L'ensemble des infrastructures ferroviaires, routières et autoroutières qui desservent le territoire convergent d'ailleurs vers la métropole stéphanoise. Les navetteurs qui quittent la zone font en moyenne 43 kilomètres (40 minutes) pour 50 kilomètres (et 46 minutes) en moyenne dans la référence.

La voiture est le mode de transport principal utilisé pour les déplacements domicile-travail : 85 % contre 82 % dans la zone de référence. La part modale de la voiture passe à 96 % pour les personnes travaillant hors de leur commune de résidence. Le trafic routier reste toutefois assez fluide, mais c'est un véritable enjeu environnemental pour le territoire de limiter les déplacements en voiture en encourageant des solutions alternatives. À titre d'exemple, le territoire bénéficie d'un réseau de transports en commun bien implanté : une part importante de la population (64 %) réside dans une commune faisant partie d'un périmètre de transports urbains (PTU Montbrison) ou possédant une gare ferroviaire, contre seulement 36 % dans la zone de référence. Les actifs travaillant hors de la zone utilisent plus que les autres actifs les transports en commun, mais le phénomène reste assez limité ; il concerne 6 % d'entre eux (contre 8,5 % dans la zone de référence).

D'une manière générale, le territoire dispose d'un niveau d'équipement conforme à celui de la zone de référence.

D'une part, les communes de Montbrison et de Feurs, et dans une moindre mesure de Montrond-les-Bains, disposent de nombreux services et équipements ; d'autre part, le maillage routier et la proximité de Saint-Étienne ou d'Andrézieux-Bouthéon favorisent l'accès aux équipements de l'agglomération (21 minutes en moyenne pour les équipements de la gamme supérieure, contre 24 minutes dans la zone de référence). Dans le domaine de la santé, les services d'aide aux personnes âgées (2 équipements pour 100 000 habitants contre 9 pour la zone de référence) et de garde d'enfants d'âge préscolaire (7 équipements pour 100 000 habitants contre 14) restent cependant peu présents sur le territoire. Des écarts peuvent également apparaître dans les communes situées en zone de montagne. Ainsi, respectivement 13 % et 21 % des habitants du Pays du Forez doivent se rendre dans une commune à plus de 7 minutes de leur domicile pour accéder à l'épicerie ou à la pharmacie la plus proche (contre 10 % et 16 % dans la zone de référence).

### Une industrie placée sur des marchés innovants

L'emploi est diversifié dans le Pays du Forez. La présence de l'eau, au travers des étangs ou de la Loire, a façonné le territoire mais aussi marqué l'économie locale. Les exploitations, toujours très présentes, de sources d'eaux minérales et de stations thermales se sont accompagnées au début du 20<sup>e</sup> siècle de l'implantation d'établissements de jeux. Les casinos de Saint-Galmier, Montrond-les-Bains et Noirétable contribuent largement à la spécificité sectorielle du Pays du Forez dans le domaine des activités récréatives.

En 2011, les activités du tertiaire représentent, comme dans la zone de référence, 64 % des emplois. Avec 5 000 emplois, dont 1 500 supplémentaires entre 2006 et 2011, le secteur de l'hébergement médico-social et social a connu une forte progression avec l'implantation de plusieurs établissements permettant de

## Le partenariat

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

répondre aux besoins de la population vieillissante. Dans le même temps, les activités pour la santé humaine perdent 500 emplois, mais conservent les deux plus gros employeurs du territoire avec les centres hospitaliers de Montbrison et de Feurs. Le secteur industriel, près de 22 % de l'emploi, occupe encore une place importante (21 % dans la zone de référence et 16 % en Rhône-Alpes). Le travail du bois est implanté dans les Monts du Forez et placé, à l'image de Ossabois, sur des créneaux innovants comme la construction de logements à ossature bois. De même, la fabrication de textiles plus largement répandue sur le territoire, comprend des entreprises leaders comme Sigvaris, expert en textiles de compression médicale et sportive. L'agroalimentaire (Nestlé Purina) et la métallurgie (Feursmétal, Siemens VAI) sont également présents. Ainsi, l'un des objectifs pour les acteurs locaux est de développer le potentiel des emplois liés à l'économie présentielle tout en aidant au maintien de l'industrie, afin de réduire le déséquilibre existant entre le nombre d'emplois proposés sur le territoire et une population active croissante. ■

#### Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03

#### Directeur de la publication :

Pascal Oger

#### Rédacteur en chef :

Thierry Geay

ISSN : 2416 - 6391 (imprimé)

ISSN : 2273 - 0672 (en ligne)

© Insee 2015

## Déjà parues, à paraître...

• **Dernières parutions** : Bièvre-Valloire, Le Pilat, Saint-Étienne Métropole, la Dombes, Grenoble-Alpes Métropole, Vals du Dauphiné, Bresse-Revermont-Val-de-Saône, ...

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante :

<http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

• **À paraître** : Avant Pays Savoyard, Isère Porte des Alpes, Belledonne.

